

La prise en charge des enfants autistes dans l'espace d'animation BESANCON - DOLE

INTRODUCTION

La problématique des enfants autistes est au cœur d'une préoccupation nationale. De ce fait, nous avons souhaité explorer leur prise en charge.

Nos objectifs de recherche sont de comprendre le fonctionnement du réseau de prise en charge des enfants autistes, de 0 à 20 ans, sur l'espace d'animation Besançon – Dole et d'identifier le rôle du cadre dans sa mission de coordinateur.

METHODE

Après avoir organisé notre groupe de travail en trinôme, nous avons rencontré les principaux acteurs du réseau. Nous avons mené des entretiens auprès de professionnels de santé des différentes structures (cf. résultats).

En fonction des compétences de chacun, nous nous sommes répartis l'analyse et la rédaction de cette étude.

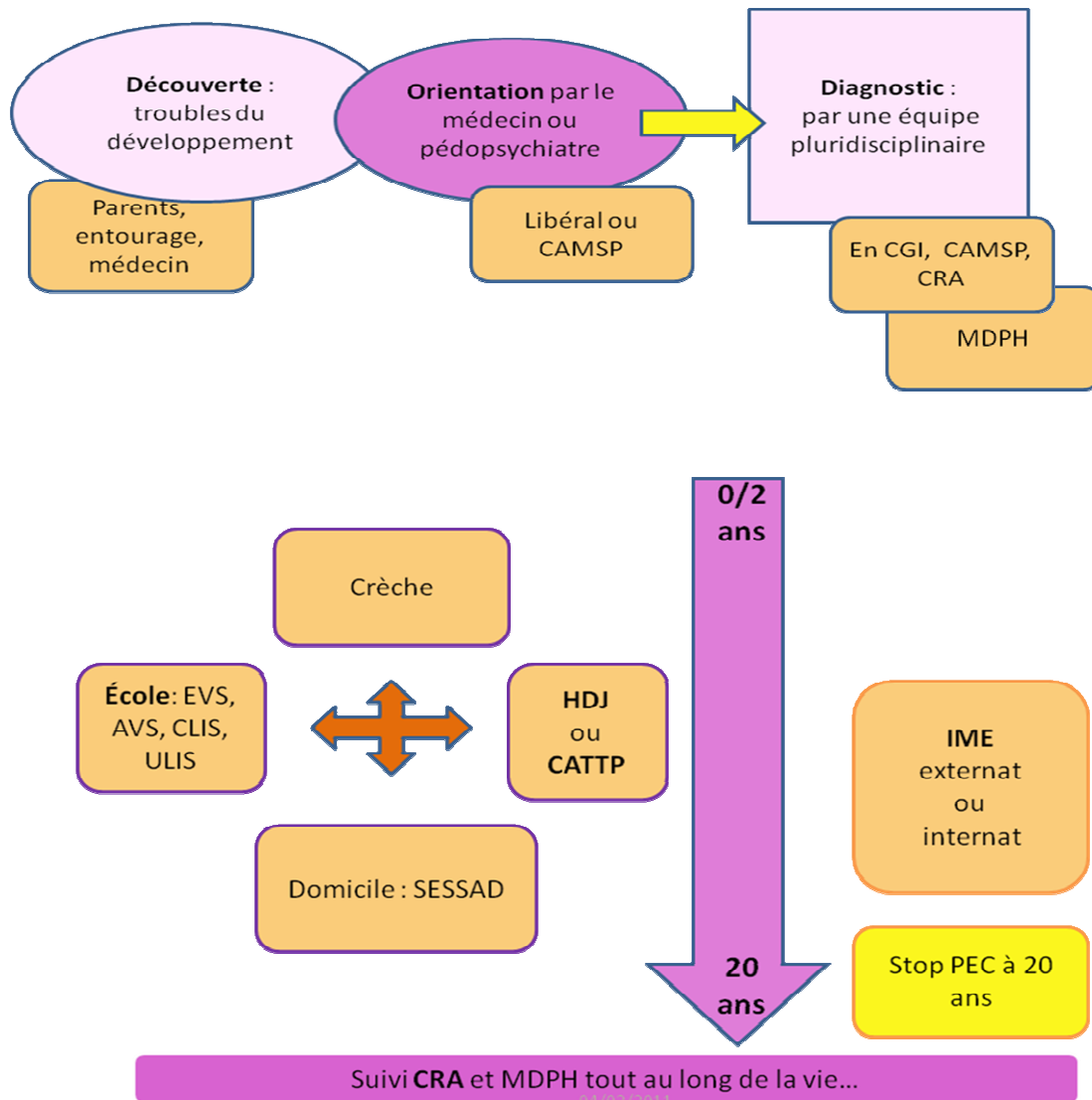
Les outils utilisés :

- la note de cadrage,
- les temps de synthèse quotidien,
- les comptes rendus de réunions,
- la recherche documentaire,
- l'entretien,
- le diagramme de Gantt.

RESULTATS

Notre étude nous permet de mettre en évidence la complexité du parcours de la prise en charge de l'enfant autiste.

Ce parcours se déroule ainsi :



A.V.S. : Auxiliaire de Vie Scolaire	C.A.M.S.P. : Centre d'Action Médico-sociale Précoce
C.A.T.T.P. : Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel	M.D.P.H. : Maison Départementale des Personnes Handicapées.
C.G.I. : Centre de Guidance Infantile (= CMP pour les adultes)	S.E.S.S.A.D. Service d'Éducation Spécialée et de Soins à Domicile
E.V.S. : Emploi Vie Scolaire.	H.D.J. : Hôpital de Jour
I.M.E. : Institut Médico-Éducatif	C.R.A. : Centre Ressource Autisme
P.E.C. : prise en charge	C.L.I.S. : classes pour l'inclusion scolaire
U.L.I.S. : unité localisée pour l'inclusion scolaire	

Travail de recherche en santé publique

M.J. BOHN, D. BOURDENET, C.CREUSEVEAU, J. FEDER-SEILLER, F. GALL, A. PASSONI, N. STERKLEN-SCHLEICHER,
C. TERZAGHI, K. ZUMSTEIN
Promotion 2010-2011 – IFCS CHU BESANCON

DISCUSSION

L'analyse des résultats met en exergue :

des points forts :

- le parcours de vie personnalisée de l'enfant autiste
- le projet personnalisé de scolarisation de l'enfant autiste

des limites :

- une divergence de discours entre parents et professionnels
- des ressources du secteur géographique avec un manque de place pour les adolescents et une disparité territoriale (Franche-Comté/national)
- un questionnement dans la répartition des budgets
- la difficulté à contacter la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

CONCLUSION

La qualité de la prise en charge d'un enfant autiste repose sur la collaboration et la coordination de tous les professionnels.

Le rôle du cadre de santé prend alors toute sa place. Il s'appuie sur l'accompagnement de l'enfant, de sa famille et de son entourage. Le projet individualisé guide le cadre de santé dans sa gestion des ressources humaines et matérielles.

Il serait prometteur, d'étudier cette prise en charge dans les actions mises en place suite aux changements induits par la création de l'ARS.